



Par Stella Bommel, administratrice de compagnies

Objectifs de la formation

S'assurer de la maîtrise des principes comptables. Savoir traiter les opérations courantes et les écritures plus spécifiques : subventions, paie, TVA, écritures d'inventaire... Assurer le suivi des immobilisations, le calcul des amortissements et la comptabilisation des provisions. Savoir lire et analyser les comptes annuels : bilan, compte de résultat, annexes.

Profils concernés et pré-requis

Tout salarié du domaine culturel ayant des fonctions relatives à l'administration ou à la production. Les stagiaires devront se munir d'une calculatrice lors de la formation.

Programme

- Principes comptables et plan comptable
- Techniques de base de la comptabilité, notion de charges et de produits, notion de débit et de crédit, comptabilisation des documents,
- Immobilisations et amortissements, provisions
- Traitement comptable de la TVA, établir une déclaration de TVA
- Comptabilisation de la paie
- Régularisations de charges et de produits, écritures d'inventaire de fin d'exercice
- Comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexes

Informations pratiques

La formation se déroulera sur 3 jours, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (soit 21h).

En fonction du nombre d'inscrits elle aura lieu dans les locaux de Filage : 7b rue de Trévisse à Lille, ou dans une autre structure lilloise (à déterminer).

Modalité de suivi : feuille de présence signée par demi-journée

Modalités pédagogiques : exposés théoriques et exercices pratiques

Modalité d'évaluation : QCM et/ou évaluations orales

Taille du groupe : entre 4 et 8 personnes

Sanction : attestation de stage délivrée à l'issue de la formation

Coût de la formation :

560 HT + 112€ (TVA 20%) = 672€ TTC

PRISE EN CHARGE – FINANCEMENT

Si vous êtes salarié permanent (CDI ou CDD) d'une entreprise du secteur spectacle vivant : informez votre employeur et prenez contact avec l'AFDAS www.afdas.com

Si vous êtes salarié permanent (CDI ou CDD) dans le secteur de l'animation ou de l'économie sociale et solidaire : informez votre employeur et prenez contact avec UNIFORMATION – www.uniformation.fr

Si vous êtes intermittent du spectacle : prenez contact avec l'AFDAS - www.afdas.com

Si vous êtes à la recherche d'un emploi (hors intermittents) : votre conseiller POLE EMPLOI étudiera avec vous les possibilités de prise en charge de votre formation

Si vous travaillez en collectivité territoriale : prenez contact avec votre conseiller ressources humaines en charge du plan de formation de la collectivité.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Florène CHAMPEAU - 03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévis, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 31.59.05993.59 – Siret : 449 038 330 000 55 – APE:9001Z

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR